



L'hiver s'est fait attendre, mais il est bien là, avec une neige qui a poussé son offensive et qui s'attarde sur les hauteurs du village. Nous l'attendions de pied ferme et les petits matins neigeux nous ont permis de tester le nouveau tracteur et sa lame. Moyennant quelques réglages, le résultat s'est avéré positif et les rues ont pu être déneigées dans de bonnes conditions.

Ce retour des intempéries me fournit l'occasion de rappeler les règlements en vigueur en matière de déneigement aux abords immédiats des maisons. En cas de chute de neige ou de verglas, en effet, chaque propriétaire ou locataire est tenu de dégager son bout de trottoir, de manière que les piétons puissent y circuler sans danger. Si un accident se produit, la responsabilité du propriétaire ou du locataire est engagée. Sur ce point, je tiens à remercier celles et ceux qui, non contents de balayer devant leur porte, s'emploient à déneiger les portions de trottoirs en pente, notamment aux abords de l'école. Grâce à eux, nos enfants peuvent circuler en toute sécurité.

En dépit d'un vent glacial et de températures négatives, février nous a permis de retrouver des journées plus longues et même un retour intermittent du soleil. Ces signes ne trompent pas : le printemps est en marche et, dans quelques semaines, il fera éclater fleurs et bourgeons. Le moment sera bientôt venu de réfléchir aux plantations qui enchanteront notre été. Nous avons encore un peu de temps devant nous, mais tous ceux qui envisagent de participer à la réalisation du fleurissement de la commune peuvent déjà réserver le premier ou le deuxième samedi de mai. La date définitive n'est pas encore fixée, mais vous serez tenus au courant.

Bonne fin d'hiver à tous !

Jean-Luc Favier

LA MUTUELLE SOLIDAIRE

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro de décembre dernier, la communauté de communes du Pays Orne Moselle est en train de mettre en place une mutuelle santé solidaire qui s'adresse aux habitants ainsi qu'aux salariés travaillant sur son territoire. L'objectif est d'offrir un meilleur potentiel de négociation de contrats collectifs. Les habitants pourront souscrire un contrat privé sans obligation et plus ils seront nombreux, plus les offres pourront être attractives.

Renseignements en mairie ou auprès de la CCPOM, 34 Grand'Rue 57120 Rombas
Tél : 03.87.58.32.32

LA MAIRIE RECRUTE POUR L'ETE

Vous avez plus de 18 ans et vous cherchez un emploi d'été ? Sachez que la commune de Bronvaux aura besoin de bras en juin, juillet et août pour prêter main forte aux employés municipaux. Les tâches sont variées (entretien des voiries et des espaces verts, menus travaux sur les bâtiments municipaux...) et l'ambiance sympathique.

Les candidats et candidates sont invités à se faire connaître dès maintenant en mairie.

LES AINES A TABLE

Près de soixante-dix personnes, sexagénaires et au-delà, se sont retrouvées le dimanche 18 janvier dernier pour le rituel repas des aînés placé, cette année, sous le signe de la magie. Des affections saisonnières ont malheureusement obligé quelques fidèles de cette rencontre à rester chez eux, renonçant avec regret à la bonne ambiance qui régnait autour des tables rondes, superbement décorées.



En accueillant les hôtes de la municipalité, Jean-Luc Favier, maire de la commune, entouré des élus, leur avait souhaité santé et bonheur pour 2015 ainsi qu'un excellent appétit. Un vœu réalisé sur le champ car le repas de qualité, préparé par Dumont Réception, a fait l'unanimité des convives. Ceux-ci ont aussi beaucoup ri et applaudi les tours et les facéties de Magic Christophe ; Ils ont également dansé, avant de regagner leurs pénates avec des cadeaux de saison : un parapluie pour les dames et un kit bonnet, gants et écharpe pour les messieurs.

A l'heure des appréciations, certains ont regretté de n'avoir pu danser davantage, tandis que d'autres avaient aimé échanger tranquillement avec leurs voisins, sans être gênés par une musique assourdissante. L'an prochain, c'est promis, on s'efforcera de trouver un compromis qui conviendra aux uns et aux autres !

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS A BRONVAUX

Deux nouvelles associations ont récemment vu le jour à Bronvaux : **Andao àry !** et **Grain de sel**.

Andao àry ! a pour objectif de favoriser la scolarisation des enfants de Madagascar et sa présidente n'est autre qu'Elisabeth Notom, l'institutrice de notre école primaire, qui séjourne fréquemment dans la grande île. Andao àry ! a d'ores et déjà construit une école de trois classes, fréquentée par 120 enfants auxquels elle a fourni le matériel scolaire nécessaire. Elle participe actuellement à la réalisation d'un puits dans un village privé d'eau.



Grain de Sel poursuit des objectifs écologiques et d'entraide, de respect des personnes et des biens, de partage des savoirs et de liberté. Elle entend œuvrer au mieux vivre ensemble et à l'amélioration du cadre de vie. Elle a déjà organisé un marché paysan, une exposition sur la faune locale et des promenades à la découverte des sentiers méconnus du village.

Nous reviendrons, dans nos prochaines éditions, sur l'action de ces associations.

MESSAGE AUX MALGRE-NOUS

Le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants souhaite recenser les ressortissants "Malgré-Nous" ayant déserté l'armée allemande pour rejoindre les forces françaises de l'intérieur ou les forces françaises libres.

Si vous êtes dans ce cas, faites-vous connaître auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Adresse : 5, rue de la Citadelle – 57 000 METZ

Tel : 03.87.17.96.71

BRONVAUX DIT "NON" A VANDIERES

Les électeurs ne se sont pas bousculés au bureau de vote, le dimanche 1er février dernier, pour dire oui ou non à la réalisation d'une gare d'interconnexion à Vandières. La météo n'était certes guère encourageante, mais les Bronvallois ont tout de même fait mieux que la moyenne régionale : sur 489 inscrits, 65 se sont en effet exprimés, soit 13% de participation. Le résultat est sans appel : 42 Non pour 23 Oui.

Affaire à suivre, puisque l'avis des électeurs n'était que consultatif.

DECES DE BRIGITTE BURTIN

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Brigitte Burtin, survenu à Metz le 16 janvier dernier, à l'âge de 55 ans. Responsable d'une agence bancaire, la défunte vivait rue des Hauts Blancherons avec son époux Gilbert. Discret mais chaleureux, le couple aimait recevoir ses amis dans une ambiance conviviale.

Nos condoléances à son mari, à son fils Lionel, à sa maman et à toute la famille.

UNE NOUVELLE BRONVALLOISE

Nous avons appris avec joie la naissance, le 21 janvier, d'une petite Noélie au foyer de David et Elodie Dusoevoir, domiciliés 12 rue du Billeron. Conseiller municipal, l'heureux papa est aussi le webmaster de la commune, concepteur de son site internet et metteur en page de Bronvaux Infos.

Nos félicitations aux parents et tous nos vœux de prospérité au bébé.



A noter dans vos agendas

Zumba !

En Mars

A partir du mois de Mars, **tous les jeudis soir**, Adrien viendra vous faire découvrir l'activité Zumba à la salle des fêtes de Bronvaux. Si vous êtes intéressés, merci de déposer le bulletin ci-joint en Mairie avant le 23 février. Le premier mois sera gratuit, ensuite celles et ceux qui le souhaitent pourront adhérer moyennant cotisation.

Elections départementales

En Mars

Dimanches 22 et 29 mars en mairie : Elections départementales (ex-cantonales).

La réforme du mode de scrutin pour les élections départementales a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 17 avril 2013. Cette dernière prévoit que les conseillers départementaux seront élus au scrutin binominal mixte à compter de mars 2015.

Plus d'info : www.cg57.fr/conseilgeneral/Pages/cantons_redecoupage.aspx

MAIRIE DE BRONVAUX

Rue des Raisins Blancs

57535 BRONVAUX

Tél. 03 87 51 80 88

E.Mail : mairie@bronvaux.fr

Horaires des permanences de la mairie :

Lundi et Jeudi de 17h à 19h

Mardi et Vendredi de 10h à 11h

Site internet : bronvaux.fr